



ÉDITO : Le mot du maire

Chères Quiérysiennes, chers Quiérysiens,

Au nom du conseil municipal, je tiens à vous présenter tous mes vœux de bonne santé, de joie et de réussite dans tous les domaines de la vie.

Une fois de plus encore, en cette période de vœux pour la nouvelle année, en raison de la pandémie, la santé reste au cœur de nos préoccupations. Il y a un an, nous avons souhaité pour 2021, un retour rapide à la normale. Mais celle-ci s'est achevée sans nous combler totalement de nos espoirs.

Aussi, je souhaite que 2022 nous permette de revivre normalement, en pleine santé et entourés de tous ceux qui nous sont chers.

Pour la deuxième année consécutive, nous n'avons pas pu nous retrouver lors de la traditionnelle cérémonie de vœux en salle avec toute la convivialité qui y était associée.

Pourtant, même si 2021 n'a pas réussi à éradiquer la pandémie, nous avons pu reprendre, avec certaines précautions et contraintes, presque toutes les activités et tous les services du village. Ecole, garderie, cantine, ont ainsi pu reprendre après quelques aménagements de locaux et de personnel.

J'en profite pour remercier une fois de plus tout le personnel communal pour sa disponibilité, son adaptabilité et son professionnalisme, qui nous ont permis de garder intacts tout au long de l'année tous les services communaux.

En 2021, grâce à la détermination des bénévoles des associations, du CCAS et du comité des fêtes, certaines activités festives comme le feu d'artifice du 14 juillet et autres manifestations associatives comme les repas ou animations diverses ont aussi pu reprendre dans le respect des directives sanitaires. Merci encore à tous ces bénévoles qui ont souvent su faire preuve d'imagination pour adapter leurs actions au règlement sanitaire plutôt que d'abandonner.

En 2021, par ses décisions, le conseil municipal, conscient du besoin pour la commune de maintenir son école, a tout mis en œuvre pour conforter en priorité les effectifs de jeunes dans notre village. Ainsi, des nouvelles constructions verront bientôt le jour à Quiéry-la-Motte rue d'Esquerchin et rue du Vert gazon, nous permettant, nous l'espérons, d'accueillir des familles de jeunes avec enfants.

Merci à toute l'équipe municipale, qui s'attache au quotidien et sur tous les sujets, à tout mettre en œuvre pour bien peser chaque décision, pour que notre village prenne les bonnes directions pour son avenir.

Merci aussi à vous, Quiérysiennes, Quiérysiens, pour toutes vos propositions, remarques et messages de soutien dans le quotidien de nos actions.

Grâce à vous, nous pouvons avancer avec vous !

Au plaisir de nous retrouver rapidement lors de nos prochains événements.

Sommaire

Le mot du maire : P 1

Comité des fêtes :
P 2 à 4

Urbanisme: P 5

Travaux : P 6

CCAS : P 7

Marché : P 8

Spectacle : P 8

Civisme : P 9

Mieux connaître son
village: P 9

École : P 10

Jeunesse : P 10

Participation ci-
toyenne : P 11

Perception : P 11

11 novembre : P 12

Etat civil : P 12

Courrier des associa-
tions : P 13 à 15

Vie de la commune :
P 16

Bonne année 2022 !

COMITÉ DES FÊTES



Malgré la Covid, le Comité des Fêtes a réussi à offrir du bonheur aux enfants...



Vers 17 h 30, les enfants de l'école et leurs enseignants ont interprété plusieurs chants de Noël devant leurs parents et un très nombreux public...



FÊTE DE NOËL

Passage du père Noël

Le Comité des Fêtes a organisé un Noël de fête pour les enfants de notre village... Tout a commencé début décembre : le grand sapin fut ramené et érigé près de la mairie avant d'être fixé solidement (l'an dernier, le sapin était tombé avec la tempête). Il est dressé près du petit sapin qui a été planté l'an dernier et qui a un peu grandi. Puis, ces 2 sapins furent décorés et illuminés... Ils le resteront pendant la durée des fêtes.

Le 17 décembre, dans l'après-midi, le père Noël est venu déposer sa calèche devant ce sapin majestueux

L'Amicale Laïque y a installé son marché de Noël à proximité.



Pendant que les enfants chantaient, les rennes du Père Noël l'ont déposé au sommet de notre église... Ensuite, enfants, parents

et spectateurs ont pu assister à la descente du clocher de l'église du père Noël. Tous furent émerveillés par ce fabuleux spectacle, les yeux des enfants en brillaient de joie !!!



Arrivé au pied de notre église, le père Noël s'est lentement dirigé vers la mairie pour s'installer dans sa calèche où les enfants purent l'y rejoindre pour lui remettre leur lettre et se faire photographier...

Bien entendu, en raison du vilain virus, le père Noël et le public ont gardé leur masque tout au long de cette manifestation. Avant de repartir dans son traîneau tiré par ses rennes, le père Noël a promis de revenir dans la nuit de Noël pour déposer, pendant qu'ils dorment, les jouets commandés par les enfants...



COMITÉ DES FÊTES



Nombre de repas vendus :
55

Somme reversée au
téléthon : 2000€ environ*

Nombre de grilles
vendues : 6

*Pour mémoire, en 2020 la
somme reversée était d'un
peu moins de 1800 €

TÉLÉTHON

Merci à tous

Un téléthon encore une fois « covidé »...

Le Comité des Fêtes avait prévu, avec les associations du village, une grande fête pour le téléthon du 4 décembre : repas à la salle des fêtes, chorale des élèves de l'école, vente de croque-monsieur par l'Amicale Laïque, démonstration de zumba, stand de découverte du Team Air Soft, jeux organisés par le CTTQLM, fil rouge « lumière »... Malheureusement, l'arrivée du variant Omicron et la recrudescence de l'épidémie ont interdit les repas et les boissons en salle... Nous fûmes donc contraints d'annuler tous ces événements. De même, Quiéry en balade avait prévu une danse en ligne (rock) le lendemain... Difficile de danser le rock en salle avec un masque couvrant nez et bouche...

A quand un vrai téléthon dans notre village ?

Malgré cela, des actions ont pu se dérouler.

L'association Escapades Quiérysiennes a vendu de nombreuses brioches dans le village... Les membres des associations ont vendu de très nombreuses cases



(malgré une pluie diluvienne) aux habitants... Les ventes de repas « à emporter » ont également pu se dérouler...

La chorale a pu offrir un concert de grande qualité le jeudi 9 décembre à l'église. Un grand bravo aux choristes qui ont su donner de la voix malgré le port du masque.

4 CLOCHERS

Sous le brouillard

Comme chaque année, la commune a accueilli les participants de la Randonnée des 4 clochers, organisée par le comité d'entreprise de Renault. Nous avons installé un stand de ravitaillement à côté de la salle des Essarts et inauguré pour l'occasion notre banderole « Quiéry-la-Motte vous accueille ». Les membres du comité des fêtes ont servi avec bienveillance et sourires, croissants, madeleines, cakes, bonbons, café, chocolat chaud, et

menthe à l'eau. Les cyclistes et marcheurs ont apprécié ces friandises, vu le temps, et tout le monde était satisfait de ce moment de convivialité.



COMITÉ DES FÊTES



Hervé TRUNET



Nicolas NOE



Nicolas NOE

CONCOURS PHOTOS

Les derniers gagnants

Tout au long de cette année, c'est plus de 300 photos qui ont été soumises aux yeux exercés du jury. Quelques rares photos ne respectaient pas le règlement du concours (format, paysage, taille). Chaque mois, le choix fut particulièrement difficile car de nombreuses photos étaient de grande qualité et en adéquation avec la saison... Chacun des 5 membres du jury attribuait, à partir d'une grille de critères établis, un maximum de 100 points par photo. Les résultats de chaque membre du jury étaient additionnés, la photo gagnante étant celle ayant le plus de points... Certains mois, entre la photo gagnante et les deux suivantes, il y avait moins de 5 points !!! Vous pourrez admirer les 12 photos gagnantes en

feuilletant, mois après mois le calendrier offert par la municipalité. Il est également prévu de les exposer à la salle Jacques Brel... lorsque la situation sanitaire le permettra...



Claire ZAJAC



Alexandre TRUNET

MAISONS FLEURIES

Résultats du concours 2021

Pour la 1ère année le comité des fêtes a organisé le concours de maisons fleuries. Les Quiérysiens avaient la possibilité de s'inscrire dans 2 catégories : catégorie façade ou catégorie façade et jardin. Un début timide (10 participants) mais prometteur ! Les lauréats ont reçu un bon d'achat aux serres de Rouvoy. Furent ainsi récompensés : M. et Mme Augustyniak , M. et Mme Bouillon , M. et Mme

Brixy , M. et Mme Dincq ,M. et Mme Godar , M. et Mme Handouche , M. et Mme Lestiennes , M. et Mme Ponthieux , M. et Mme Rosiejak , M. et Mme Trunet.

Bravo à tous. Merci également aux membres du jury qui ont permis de départager les candidats.

Afin d'élargir le nombre de participants en 2022 , n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.



N° 1 catégorie façade
M. et Mme Brixy



N°1 catégorie façade et jardin
M. et Mme Bouillon



Remise des récompenses le 11 novembre

URBANISME



C'est avec plaisir que nous pourrons alors accueillir les nouveaux Quiérysiens dans un peu plus d'une année.

Démarrage espéré :
fin 2022-début 2023



LOTISSEMENT

Rue d'Esquerchin

C'est le 21 septembre 2020 que le Conseil Municipal a délibéré pour autoriser l'achat d'une parcelle Rue d'Esquerchin, en vue d'y réaliser un lotissement de lots libres de tout constructeur.

15 mois plus tard : les travaux de la 1^{ère} phase de viabilisation sont presque terminés.



Les 9 parcelles sont en cours de commercialisation depuis mi-décembre 2021.

Un panneau de chantier informatif de 2m sur 3m est posé sur le terrain. Le notaire en charge des



ventes a initié quelques publicités (le bon coin, le réseau des notaires, se loger.com). Les personnes potentiellement intéressées et s'étant manifestées en mairie ont été informées du démarrage des ventes. En principe, les premières réservations devraient être signées dans le 1er trimestre 2022. Les premiers dépôts de permis de construire suivront. Et les premiers coups de pelles pour les habitations pourront se faire durant l'été.

LOTISSEMENT

Rues Delabre et du Vert Gazon

En date du 12 octobre 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour renoncer au projet de 17 logements sociaux dont le permis de construire avait été accordé le 24 février 2020, et pour demander à SIA Habitat de travailler sur un nouveau projet comprenant un lot libre de constructeur le long de la mitoyenneté, et 8 logements (6 T4 et 2 T3), le long de la rue du Vert Gazon, maisons avec garage et recul de la voirie, logements permettant d'accueillir des familles avec enfant(s).

Nous avons proposé aux 11 voisins les plus proches du terrain de leur présenter le projet (pas de réunion publique possible). 4 voisins sont venus voir l'esquisse du projet et n'ont pas émis d'observa-

tions particulières.

A ce jour, le permis de construire a été déposé le 14 octobre 2021, complété par des pièces complémentaires le 17 décembre 2021.

La vente à SIA Habitat des parcelles de terrain, actuellement propriétés de la commune, devrait se faire courant janvier 2022.

Suivront les étapes internes à la SIA Habitat et aux obligations qui s'imposent à un bailleur social : obtention d'une décision d'agrément, obtention des financements spécifiques, avant d'entrer dans la phase maîtrise d'œuvre (consultation entreprises...).

Il est donc prématuré de donner une date de démarrage du chantier, mais que nous espérons fin 2022 - début 2023.

TRAVAUX



Véritable temps fort de l'année. Les illuminations de Noël marquent le début d'une période très attendue par les petits et les grands. Redonner de la lumière et de la féerie à notre commune. De nouvelles rues ont été illuminées :
rues Delabre, Sainte Berthe, Vert gazon et Aubépines.



La protection des enfants dans les écoles maternelles et primaires est une préoccupation majeure.

Lors de manœuvres comme l'ouverture et la fermeture des portes, le risque d'accident est le pincement des doigts des petits s'ils laissent leurs mains à l'interstice de la porte, de son montant ou de la serrure.



La réglementation en vigueur préconise d'équiper les portes intérieures des crèches et des écoles maternelles d'anti-pince doigts.

L'action était d'en équiper sur une hauteur de 1,40m toutes les portes des locaux scolaires où les très jeunes enfants ont accès.

La pose a été réalisée par nos soins.

Réinstallation et renforcement du panneau Raymonde DELABRE cassé lors des travaux du cimetière.

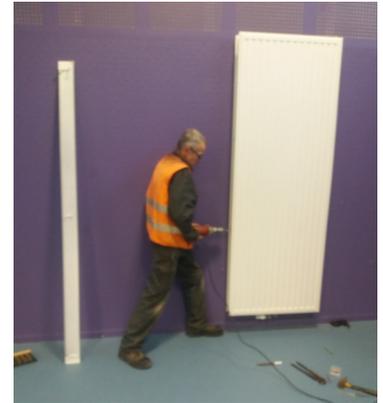


Remise en place du panneau de signalisation rue d'Izel, cassé à la base lors d'une tempête.

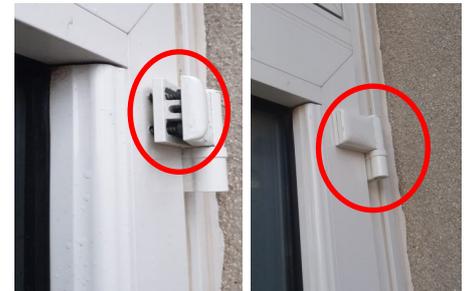


Remise en état des joues de radiateur dans la salle Jacques Brel.

Les supports en plastique se cassant facilement, un renforcement a été nécessaire.



Réparation de la porte d'entrée des CM1 et CM2 suite à un mauvais emplacement de la butée de porte.



Des travaux de réparation de chemins communaux ont été faits (chemin de Beaumont et du marais).

Parallèlement à ces travaux, l'AFR (Association Foncière de Remembrement) a effectué également des réparations sur son budget propre.



CCAS



GYM sénior

Suite à l'enquête réalisée, certains d'entre vous ont souhaité des cours de gym spécifiques aux séniors. Ces cours auront lieu le jeudi matin à partir de janvier : un document a été distribué.



REPAS DES AÎNÉS

Le 10 octobre

Le traditionnel repas des aînés a pu avoir lieu cette année.

Dès que la situation sanitaire l'a permis, nous avons organisé le repas. Nous sommes heureux d'avoir opté pour le mois d'octobre car un repas ne pourrait plus se faire actuellement.

42 aînés avec Pass sanitaire ont participé au repas servi par les membres du CCAS qui se sont mobilisés pour faire oublier un peu la

pandémie.

Suite à l'enquête réalisée, nos aînés ont préféré se retrouver à la salle J Brel. Une animation était souhaitée. C'est Lorédana qui a assuré avec brio cette mission en faisant chanter, danser, participer nos aînés qui ont eu plaisir à se retrouver après autant de temps confiné. Le traiteur choisi fut également très apprécié.



COLIS

Le samedi 16 décembre, les membres du CCAS ont distribué les colis de Noël aux aînés (49 colis simples et 59 colis doubles). Cette année, nous avons demandé aux enfants qui allaient au centre aéré en octobre et aux élèves de la garderie périscolaire de réaliser des cartes de vœux que nous avons glissées dans les colis. En cette période de pandémie, il nous semblait intéressant de rapprocher les générations. Plusieurs personnes ont souhaité faire un petit message de remer-

ciement aux enfants, il est possible de les remettre en mairie en notant le prénom de l'enfant. Nous nous chargerons de leur transmettre.



Merci aux enfants !

MARCHÉ



Le groupe marché

- Nadine DEJAIGHER
- Valérie ELSEN
- Lucie HOURIEZ
- Isabelle PERCHE
- Françoise TRUNET
- Geneviève ZAJAC



SPECTACLE



Pour voir le programme



DÉFI RELEVÉ

Nous comptons sur vous

Vous aviez été nombreuses et nombreux à nous demander de mettre en place un marché hebdomadaire.

C'est chose faite depuis le 26 octobre et c'est nombreux que vous vous êtes déplacés ce jour-là. Les membres du groupe se sont démenés pour convaincre des commerçants de relever le défi et de tenter l'aventure à Quiéry-La Motte. Nous avons un boucher, un poissonnier, une épicerie en vrac Bio, un marchand de fruits et légumes, «les plats gourmands», une marchande de gaufres, un marchand de plantes, un fromager (tous les 3^{èmes} mardis du mois) Depuis, avec l'hiver et les conditions climatiques moins propices, les clients et commerçants sont moins nombreux mais certains fidèles sont présents toutes les semaines. Nous annonçons sur panneauPocket les marchands



présents la veille ou le mardi matin au plus tard.

Nous avons sollicité d'autres commerçants qui viendront ponctuellement : un producteur de miel, de bières...

Nous allons réaliser un sondage en mars. Une carte de fidélité, jointe à ce bulletin, permettra au bout de 10 achats de participer à un tirage au sort permettant de gagner un bon d'achat sur le marché. Vous pourrez l'utiliser à compter du **mardi 18 janvier**.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

OSARTIS-MARQUION

« *Danser à l'oreille des mots* »

Ce spectacle de danse plusieurs fois reporté à cause du COVID a pu enfin se tenir le 19 octobre 2021.

Il a été proposé dans le cadre de la saison culturelle d'Osartis-Marquion. Une séance gratuite a eu lieu pour les scolaires.



Marie Lecocq a proposé un spectacle empreint de poésie, de danse et de musique en projetant des images sur un corps en mouvement. Elle a su jouer sur nos sens et ainsi faire émerger des émotions et faire travailler notre imaginaire.

Bravo à elle, nous sommes partants pour un nouveau spectacle !

CIVISME

Plus d'infos sur :



SCAN ME



Ancienneté en pourcentage :

- * 30 ans ou plus : 30.9%
- * De 20 à 29 ans : 16.6%
- * De 10 à 19 ans : 15.1%
- * De 5 à 9 ans : 15.1%
- * De 2 à 4 ans : 10.2%
- * Depuis moins de 2 ans : 12.2%

RÈGLEMENTATION

Les plantations

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la plantation est inférieure ou égale à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 0,5 mètre.
- Lorsque la hauteur de la plantation est supérieure à 2 mètres, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de 2 mètres.

Un arbre respectant ces règles peut néanmoins occasionner un trouble de voisinage (en raison par exemple de l'ombre qu'il procure à votre terrain). Il est alors possible de demander à votre voisin d'élaguer ou d'abattre l'arbre, à condition de prouver que vous subissez un trouble réel, excessif et anormal dans votre environnement. Si vous n'obtenez pas gain de cause, vous devez faire appel à un conciliateur de justice.

Plantations existant depuis au moins 30 ans :

Si les plantations ne respectent pas les distances légales, mais qu'elles sont situées :

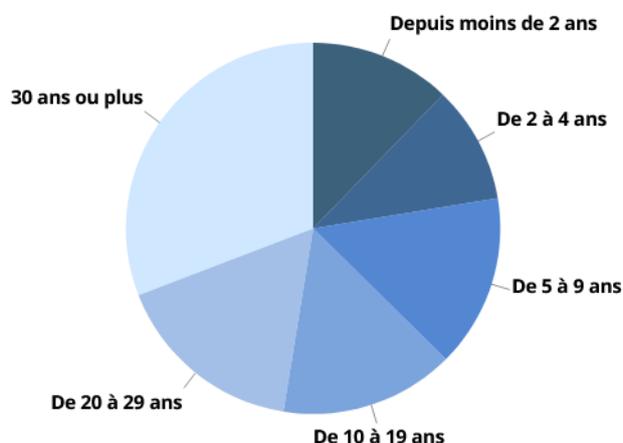
- à moins de 0,5 mètre de la limite de propriété,
- ou entre 0,5 mètre et 2 mètres de la limite de propriété et dépassent 2 mètres de hauteur depuis au moins 30 ans,

alors seule une démarche amiable (recherche d'un accord) peut être envisagée auprès du voisin dont les plantations ne respectent pas les distances légales.

QUIÉRY

Je connais mieux ma commune

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2018



Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

JEUNESSE

Cantine :

Nous avons investi dans quelques jeux (cartes, jeux de société, tapis et véhicules pour les plus petits...) pour permettre aux enfants de s'occuper un peu après le repas tout en évitant le brassage.



Colonie

Une convention signée entre la commune et la CAF permet au maximum à 15 jeunes de partir en 2022 en colonie.

Aux 58 jeunes Quiérysiens de 12 à 17 ans, un choix entre 2 séjours leur a été proposé : soit un séjour en hiver à la Chapelle d'Abondance (8 jours) soit un en été en Espagne près de Barcelone (14 jours). Les jeunes seront encadrés par des animateurs de l'ADAV (prestataire de colonies).

A ce jour, 12 jeunes sont inscrits : 1 pour le séjour hiver et les 11 autres partiront cet été en Espagne. Il reste 3 places disponibles pour les retardataires. N'hésitez pas à nous contacter.

ÉCOLE



Connectée !

Grâce aux subventions du plan de relance, l'école a pu bénéficier de travaux permettant à chaque classe d'avoir une connexion internet de qualité. 5 tablettes et un nouvel ordinateur pour la classe de Mme Baston ont également été achetés. Ces équipements sont subventionnés à hauteur de 70 %.

Nous avons également remis à jour les abonnements pour le serveur KWARTZ qui permet de filtrer les connexions et donc d'empêcher les élèves de se connecter sur n'importe quel site. Un contrat de maintenance a été signé avec la société qui a livré les ta-

blettes et l'ordinateur. Les subventions pour ces abonnements sont de 50%.

Comme vous avez pu le lire dans la page travaux des anti-pince doigts ont été posés.



CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs fonctionne durant le mois de juillet et la première semaine des « petites » vacances scolaires d'hiver, de printemps et de la Toussaint (pas de centre durant les vacances de fin d'année).

Ce centre est ouvert aux jeunes de 4 ans à 14 ans, à tous les jeunes Quiérysiens et aux enfants de l'extérieur en fonction des places disponibles ; avec en priorité les extérieurs fréquentant notre école publique.

En 2021, le centre d'avril a été annulé à cause des mesures sanitaires. En février et en octobre, nous avons accueilli toutes les demandes tant quiérysiennes qu'extérieures.

En février, 31 enfants ont participé à la session « A vos masques et costumes » et ont relevé les nombreux défis sportifs durant les 5 jours au planning bien rempli.

En octobre, c'est sur le thème de « Cléopâtre » que l'équipe d'ani-

mation a réuni 26 enfants. Activités sportives au programme avec bowling et laser-game. Mais aussi activités manuelles puisque les enfants ont participé à la création de cartes de vœux pour le colis des aînés : belle initiative et bravo aux jeunes. (Voir page 7 : CCAS)

Le prochain centre aura lieu du 7 au 11 février 2022, sous réserve que des nouvelles mesures gouvernementales ne viennent pas tout bousculer. Espérons que d'ici là, la situation sanitaire s'améliorera.



PARTICIPATION CITOYENNE



<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-collectivites/participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sa-securite>



RÉUNION PUBLIQUE

Une vingtaine de présents

Le mardi 30 novembre, s'est tenue la réunion publique avec la présence de l'adjudant MEKERKE qui a animé la réunion et pu donner à la vingtaine de Quiérysiens présents les informations sur ce domaine.

C'est un dispositif gratuit basé sur le volontariat et la disponibilité. Les personnes qui le souhaitent et, après accord du maire et de la gendarmerie, peuvent devenir référents. Ils alertent la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature

à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins. Ils relaient les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer aux forces de l'ordre mais de les prévenir et de donner quelques conseils aux voisins sur l'opération « tranquillité vacances » par exemple.

Ce dispositif viendra compléter les caméras de protection présentes dans notre village.



FERMETURE...

De la perception

Trésorerie de Vitry-en-Artois : transfert au SGC (service de gestion comptable) d'Arras.

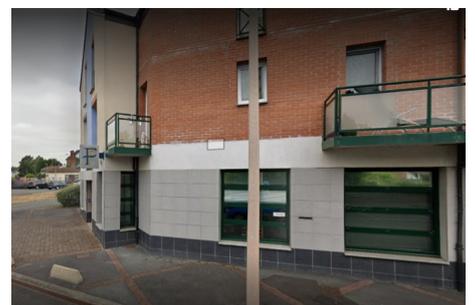
La trésorerie de Vitry-en-Artois ferme définitivement ses portes au 31 décembre 2021.

A compter du 1er janvier 2022, ne déposez donc plus de courrier à la trésorerie, rue des cheminots à Vitry.

Pour tout renseignement sur les feuilles d'impôts (taxes foncières, impôts sur le revenu...), s'adresser au SIP d'ARRAS (service des Impôts

des Particuliers), 10 Rue Diderot 62034 ARRAS

Pour tout ce qui concerne les « prestations communales » (cantine, périscolaire...) s'adresser au SGC (Service de Gestion Comptable) d'ARRAS, 16 place Foch 62034 ARRAS.



CÉRÉMONIE



Le 11 novembre, a eu lieu le traditionnel dépôt de gerbes; avec présence de la population, contrairement à l'an dernier. Frédéric Humez a ensuite lu le discours officiel et a cité les noms des soldats morts pour la France depuis novembre 2020 ainsi que tous les Quiérysiens morts pour la France.

Ensuite, nous nous sommes retrouvés pour le pot de l'amitié

salle J. Brel en respectant la distanciation nécessaire. La remise des médaillés du travail a ainsi pu avoir lieu cette année. Frédéric Szkil et Patricia Tenerelli ont donc reçu des mains du maire la médaille du travail vermeil pour 30 années de service.

Toutes nos félicitations aux récipiendaires.



ÉTAT CIVIL



Mise à jour de nos fichiers

Vous venez d'emménager ?
Nous vous invitons à venir compléter un formulaire en mairie, afin que notre fichier population soit à jour.

Merci de votre collaboration.

NAISSANCES*

Félicitations aux parents



Julien fils de Guillaume LIS et Claire BIENCOURT né le 1er mars 2021

*Ne paraissent que les naissances avec autorisation parentale de diffusion

DÉCÈS

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

- Le 8 septembre, Yvonne BOCHU née PONCHANT à 98 ans
- Le 12 septembre, Rémi PALOSZ à 23 ans
- Le 16 septembre, Roger REGNIER à 65 ans
- Le 20 septembre, Sylviane HULOT à 73 ans



COURRIER DES ASSOCIATIONS



VIVA LA VIDA

Nous revoilà !!!

Après une longue période sans chanter nous vous redonnons enfin quelques nouvelles de la chorale Viva la Vida. Nous avons bien repris en septembre 2021 après toute cette période compliquée en respectant les mesures préconisées. Nous devons avoir le pass sanitaire afin d'assurer un bon fonctionnement de notre Chœur et préserver la santé de chacun. Nos répétitions ont lieu tous les jeudis de 20h00 à 22h00 (accueil 19h45), notre répertoire est varié. Lors de la reprise nous n'étions plus aussi nombreux qu'auparavant mais nous avons

eu la joie d'accueillir en octobre -novembre 11 nouveaux choristes. Vous êtes également les bienvenus. Nous avons été très heureux d'animer le Concert du 09 décembre 2021, quel bonheur de chanter à nouveau devant un public. La somme récoltée par la vente des programmes a été reversée en totalité au profit du Téléthon. Notre Chef de chœur Michel MORELLO et l'ensemble des choristes vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2022. Musicalement, VIVA LA VIDA !!!

ASSOCIATION ESCREBIEUX

Le point sur les éoliennes

En octobre s'est déroulé un atelier de concertation, composé de 5 habitants d'Izel et 5 habitants de Quiéry, organisé par la Société Intervent. Cet atelier avait pour objectif de déterminer les mesures "compensatoires". Intervent avoue-t-il ainsi qu'il y aura de nombreuses nuisances ? Les mesures proposées concernent l'apport de végétaux et d'arbustes pour "verdifier" nos villages. Il a été demandé aux participants de proposer d'autres mesures qui seront étudiées par le porteur de projet. Nous déplorons vivement la stratégie de communication menée par Intervent. Ce type d'atelier avec si peu de participants n'est absolument pas représentatif de l'avis des habitants : pour Quiéry, aucun membre de « Escrebieux » n'a pu venir (une autre réunion était programmée depuis longtemps le même jour) ; pour Izel, une représentante de notre collectif était conviée.

Un espoir, heureusement : l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale des Hauts-de-France sur le projet de parc éolien a été rendu... Il est très réservé quant à l'implantation d'une des éoliennes trop dans la continuité de la chaîne des terrils classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO, il est défavorable quant à l'implantation d'une autre éolienne car elle est située en zone d'enjeu fort pour les oiseaux (reproduction du busard des roseaux) et trop à proximité d'une haie bocagère. Par ailleurs, la troisième éolienne se situe sur un terrain non constructible !

En 2022, l'enquête publique devrait donner la parole aux habitants. Nous ne manquerons pas de vous informer sur ce sujet. Le collectif « Escrebieux » souhaite une très bonne année à tous!
non.eoliennes.escrebieux@gmail.com



A ce jour dans notre village
201 adultes interrogés :

- 154 défavorables au projet
- 14 favorables au projet
- 33 sans avis sur le projet



COURRIER DES ASSOCIATIONS

L'ensemble des membres de l'amicale laïque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022 et vous donne rendez-vous le 19 mars pour la soirée que nous espérons pouvoir organiser !



AMICALE LAÏQUE

Des projets pour 2022

Malgré une année 2021 difficile, nous avons essayé de maintenir des actions et des animations tout au long de l'année.

Nous avons des projets pour 2022, nous gardons espoir de pouvoir les réaliser tous et restons optimistes.

Retour en image sur ce début d'année scolaire où nous avons offert aux enfants un après-midi récréatif pour Halloween, un bon moment passé avec les petits monstres qui se sont amusés : ils ont dansé, se sont régalés avec le goûter préparé par nos bénévoles et sont tous repartis avec un petit cadeau.

Nous avons terminé l'année 2021 avec le marché de Noël en collaboration avec l'école et le comité des fêtes, ce fut une réussite. Malgré le froid, les habitants ont joué le jeu. Encore merci à tous pour votre participation. Ce même jour, les enfants ont assisté à un super spectacle et chaque enfant a reçu

un cadeau du père Noël, ils ont apparemment tous été sages.

Nous avons commencé 2022 avec la traditionnelle vente et distribution de la galette des rois. Nous vous remercions encore une fois



d'être si nombreux à acheter nos galettes.

N'oublions pas que le but de l'amicale laïque est de permettre d'animer la vie de l'école en collaboration avec l'équipe pédagogique et nous avons pour vocation d'organiser des manifestations, toujours au profit des enfants. Encore un grand merci à tous pour cette année 2021 passée ensemble et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022.



QUIÉRY EN BALADE

Des projets en perspective



Toute l'équipe de Quiéry en balade vous souhaite une bonne année 2022.

Pendant cette année nous continuerons les marches hebdomadaires du mercredi soir et du dimanche matin. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour découvrir les sentiers de balade de notre région.

L'initiation au rock en ligne, initia-

lement prévue le dimanche 5 décembre en faveur du téléthon, n'a pas pu avoir lieu, nous la reprogrammerons dès que possible. Notre salon du bien-être « 100% femme...mais pas seulement ! » est planifié le samedi 12 mars 2022. Espérons que d'ici là la situation sanitaire sera meilleure et que nous pourrons le maintenir. Croisons les doigts 🙏



COURRIER DES ASSOCIATIONS

Toute l'équipe d'Escapades Quiérysiennes vous souhaite une très belle année 2022 ! Qu'elle soit remplie de joie et de bonheur et qu'elle vous garde en bonne santé !



Retenez d'ores et déjà la date du 2 avril pour une manifestation en préparation, que nous vous dévoilerons un peu plus tard !

Malgré le contexte sanitaire encore difficile, nous avons pu maintenir nos activités régulières, bibliothèque, atelier théâtre, atelier contes, sorties VTT sportives et familiales et réaliser les manifestations prévues, le spectacle Aristo, la braderie de Noël et la vente de brioches qui ont remporté un vif succès.

En septembre, le spectacle de magie Aristo a enchanté les spectateurs, pour la plupart des Quiérysiens, venus en nombre !

Les exposants étaient nombreux, 72 tables au total, pour accueillir les quelques 400 visiteurs lors de la braderie de Noël du 21 novembre. La vente de brioches au profit du Téléthon a permis de récolter la somme de 400 €.

Nous remercions chaleureusement les Quiérysiens, qui sont de plus en plus nombreux à participer à nos manifestations, pour leur mobilisation et générosité.

Les projets ne manquent pas pour 2022 et nous espérons pouvoir les réaliser sereinement.

La bibliothèque continue de vous accueillir, salle des Essarts, tous les mercredis de 11h00 à 13h15, l'atelier théâtre se déroule de 10h à 11h00 chaque mercredi et les enfants intéressés peuvent assister à une séance découverte (hors vacances scolaires) ; l'atelier contes se déroulera chaque mercredi précédant les vacances scolaires.

Nous avons été sollicités par la crèche Les Mini Mottes ; Monique y assurera une lecture de contes pour les petits dès le 11 janvier.

Les sorties VTT familiales et sportives seront reconduites (dates à déterminer).

D'autres projets sont en cours de réflexion.

Au plaisir de vous voir encore plus nombreux !!



GYM IZEL QUIÉRY

Reprise depuis septembre



Vous pouvez aussi visiter notre page

Facebook :

<https://www.facebook.com/gymizelquierey/>

Le club de gymnastique de Quiéry et Izel a repris ses cours depuis début septembre.

Toutes les adhérentes avaient hâte de revenir assister aux cours dans de bonnes conditions avec le respect des gestes sanitaires et dans une bonne ambiance. N'hésitez pas à venir nous rejoindre tous les lundis à Quiéry et les vendredis à Izel si vous souhaitez vous remettre au sport.

Le 1^{er} cours d'essai est gratuit. Liliane KUZNIK, Présidente du Club

*Sous réserve des annonces gouvernementales concernant la crise sanitaire. Ces manifestations risquent d'être annulées

Calendrier des Fêtes 1 ^{er} semestre 2022 *				
Date	Organisateur	type	Lieu	
Dimanche 9 janvier	Commune	Vœux du maire	Salle J. Brel	ANNULÉ
Samedi 29 janvier	Quiéry Fitness	Master zumba	Salle J. Brel	
Samedi 12 mars	Quiéry en balade	100% femme mais pas que	Salle J. Brel	
Samedi 19 mars	Amicale Laïque	Après-midi récréative et repas	Salle J. Brel	
Dimanche 20 mars	Chorale	Chants	Salle J. Brel	
Dimanche 3 avril	Escapades Quiérysiennes	Spectacle musical	Salle J. Brel	
Samedi 23 avril	ASQLM	Repas	Salle J. Brel	
Samedi 7 mai	Comité des fêtes	Ducasse	Salle J. Brel	
Dimanche 8 mai	Comité des fêtes	Ducasse	Salle J. Brel	
Samedi 14 mai	Chorale	Rencontres	Salle J. Brel	
Dimanche 15 mai	Chorale	Rencontres	Salle J. Brel	
Vendredi 10 juin	Quiéry Fitness	Master zumba	Salle J. Brel	
Samedi 11 juin	Quiéry Fitness	Master zumba	Salle J. Brel	
Samedi 25 juin	Amicale Laïque et école	Fête de l'école	Salle J. Brel	



PANNEAUPOCKET

Après presque 1 an de fonctionnement, le bilan est positif, nous avons environ 260 smartphones ou tablettes qui ont mis Quiéry-La-Motte en favori. Cette application permet de vous relayer des informations urgentes, de faire des rappels ou de faire état des informations de la préfecture par exemple sur la Covid.

En cas de besoin, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie pour télécharger cette application.

NOUVEAU SITE

Le site internet fait peau neuve

Très prochainement, vous pourrez découvrir une nouvelle version de notre site. Il se veut plus moderne, plus fonctionnel, plus agréable, plus efficace et facile à utiliser.

Nous n'avons pas encore tout remis sur le site, il reste en construction mais les principales rubriques sont déjà opérationnelles. Alors, besoin d'un renseignement, d'une information, de nous contacter... rendez-vous sur www.quierylamotte.fr



Dépôt légal : à parution
 N° ISSN : 2742-8362
 Directeur de la publication : Frédéric HUMEZ

Rédactrice en chef : Nadine DEJAIGHER
 Comité de Rédaction : Bernard GODAR, Jacques GOLAWSKI,
 Alain LYSONICK, Geneviève ZAJAC